



Le 10 janvier 2013

Chers adhérents du CAPUI, une nouvelle année commence, et les travaux à Seine Aval continuent. Il semble parfois qu'on n'en voit pas la fin... On nous parle maintenant de 2025 ! Sur le front des mauvaises odeurs, cela s'améliore. Mais l'usine s'impose à nos yeux chaque jour, avec ses nouvelles grues, ses nouveaux bâtiments, les panaches de fumée...

◇ Travaux à Seine Aval

Par arrêté préfectoral du 11 mai 2012, l'usine de traitement des eaux Seine Aval a reçu l'autorisation de procéder aux travaux de refonte soumis à enquête publique l'an dernier. Nous l'avons analysé brièvement avec notre conseil, Maître Roche. Mais il conviendrait de comparer les termes de l'arrêté avec le très volumineux dossier d'enquête publique (2 fois 800 pages...). De quoi occuper un spécialiste, à plein temps, pendant quelques semaines... Nous ne disposons malheureusement pas des forces vives nécessaires à ce travail titanesque.

◇ Le Comité de Suivi du Site de Seine Aval (CSSSA) s'est réuni le 27 novembre dernier. Votre présidente y a rencontré les responsables du site, le Sous-Préfet des Yvelines et différents représentants des communes et associations représentées. Le nouveau calendrier prévisionnel des travaux court jusqu'en 2025. L'une des raisons invoquées est d'étaler le montant des travaux sur une durée plus longue, afin que la facture des consommateurs ne soit pas trop lourde... En fait, de nombreuses réalisations sont encore à l'état de projet ! Et, où sont donc passés les aménagements paysagers promis ?

Lisez le compte-rendu détaillé sur notre site : www.capui.org

◇ Nous attendons toujours la plaquette d'information sur les risques industriels et des mesures de sécurité mises en place autour du site. Elle aurait dû être diffusée dès la fin 2010, suite au classement Seveso haut de l'usine. Le fait que celle-ci soit située dans les Yvelines, mais avec un impact sur les communes du Val d'Oise, ne facilite pas les choses. Les services de sécurité doivent décider qui interviendra en cas d'accident. Souhaitons qu'un tel accident n'arrive pas trop tôt...

◇ Une information : depuis le 26 janvier 2012, les performances épuratoires de l'usine Seine Aval sont conformes aux normes de rejets exigées par la Directive sur les Eaux Résiduaires Urbaines actuellement en vigueur. Enfin une bonne nouvelle !

◇ Une question : Que sont les énormes panaches de fumée apparus depuis l'été dernier au-dessus de l'usine ? Il s'agit de nuages de vapeur d'eau d'une température d'environ 40°C, générés par la nouvelle unité de traitement des « jus de retour ». Il ne s'agit pas d'incinération. C'est rassurant, mais c'est bel et bien une tache de plus dans notre paysage.

◇ Pour finir, le projet Port Seine-Métropole semble être remis en question, du moins dans sa forme actuelle, le financement et le bien fondé du projet étant fortement contestés.

◇ Prochaine Assemblée Générale : samedi 2 février 2013, à 16 heures, Salle du Conseil de la Mairie d'Herblay. Pour participer au conseil d'administration du CAPUI, envoyez-nous un mail (contact@capui.org) ou un courrier dès maintenant (14 rue Jean XXIII, 95220 Herblay).

Bonne année 2013 !

Les membres du Conseil d'Administration du CAPUI